



La Mairie d'Arnage recrute :

Un(e) Directeur(trice) du CCAS et de la Résidence Autonomie LE SOLEIL

Coordinateur Territorial en Action Sociale

Grade d'attaché, de rédacteur, rédacteur ppal 2^{ème} classe, rédacteur ppal 1^{ère} classe
et assistant socio-éducatif

Par voie de mutation, de détachement ou contractuelle d'1 an

Ville dynamique située sur le circuit historique des 24h du MANS, membre de Le Mans Métropole, Arnage se distingue par son haut niveau de service. Comptant 5 605 habitants et 300 sièges sociaux, la ville mène une politique de service public très étoffée et possède un patrimoine important pour sa strate, avec de nombreux équipements : un espace culturel, un établissement d'enseignement artistique, un établissement public industriel et commercial (Maison des Habitants), un complexe sportif (deux gymnases, salle omnisport, piste d'athlétisme, terrain de sport) et une base nautique, 2 écoles primaires, 2 écoles maternelles, un multi-accueil (42 places), une restauration municipale, un collège et un lycée professionnel. Arnage est une commune très bien desservie par le réseau SETRAM et dispose d'une gare TER.

Au sein d'une équipe de 3 agents (un agent pour la résidence et 2 agents pour le CCAS), la ville recrute un(e) Directeur(trice) du CCAS et RPA.

Vos missions et activités principales

☛ Pour la Résidence Autonomie et le C.C.A.S. :

Assurer la gestion administrative et financière : Elaboration du budget, du CA, émission de titres, mandats
Marché public : Télésurveillance, actions offertes aux seniors de la commune (repas des anciens, spectacles...)
Demande de subvention voyage ANCV Séniors....
Assurer l'animation des établissements
Optimiser les organisations avec une préoccupation de qualité de service
Répondre à des appels à projets (Conférence des financeurs, Semaine Bleue, Voyage ANCV séniors...)
Encadrer le personnel
Gérer les situations de crises : Plan Bleu de la Résidence, Plan grand froid, Pandémie, Plan canicule

☛ Pour la Résidence Autonomie :

Réaliser l'évaluation interne de l'établissement (à refaire en 2025) et assurer le suivi des plans d'actions
Participer à la rédaction du cahier des charges pour l'évaluation externe de l'établissement et au choix du prestataire
Elaborer et mettre en application le projet d'établissement (déjà existant)
Accompagner les personnes accueillies : mise en place du projet de vie individualisé et suivi
Organiser les élections du conseil de la vie sociale et les réunions
Mettre en œuvre les règles de sécurité et d'hygiène
Assurer la gestion administrative et financière du portage des repas
Organisation d'événements : Barbecue, repas de Noël, porte ouverte....
Mettre en œuvre une communication destinée à rendre visible l'établissement et les services proposés

☛ Pour le C.C.A.S. :

Participer à la définition des orientations en matière de politique sociale
Etre de force de propositions auprès des élus
Organiser et mettre en œuvre la politique sociale sur le territoire
Impulser une dynamique de réflexion et d'innovation en matière d'intervention sociale
Répondre sur un plan opérationnel aux besoins des Arnageois dans le cadre du parcours résidentiel
Travailler avec les bailleurs sociaux pour optimiser l'occupation des logements dans la commune

☛ **Coordinateur Territorial en Action Sociale - Référent de la Convention territoriale Globale (C.T.G)**

En votre qualité de coordinateur territorial en action sociale, vous impulsez une dynamique de projet et de travail en réseau. Vous accompagnez la prise de décision et mobilisez les expertises sur les champs de la CTG : petite enfance, enfance, jeunesse et éducation, parentalité, animation et lien social, logement cadre de vie, handicap...autant de domaines faisant l'objet d'une contractualisation avec la CAF de la Sarthe.

Les missions du coordinateur :

Etablir des diagnostics territoriaux ou thématiques

Assurer un appui aux élus et comités de pilotages, notamment dans la prise de décision, conseiller ou réaliser des actions en lien avec les projets, identifier les ressources, argumenter les propositions en vue de la mise en œuvre du plan d'action.

Assurer l'accompagnement de la réalisation des objectifs inscrits dans la CTG.

Animer le travail de mise en œuvre du plan d'action avec les techniciens et les partenaires, favoriser l'émergence d'actions, gérer et suivre les subventions et les prestations CAF

Entretenir un niveau d'information et de concertation régulier des partenaires en améliorant la connaissance respective des structures, favoriser les échanges d'expériences.

Garantir une bonne communication à la population

Favoriser l'expression et la mobilisation des habitants, construire une stratégie de communication interne et externe

Conduire des analyses au regard d'indicateurs ou de bases de données, créer des outils d'évaluations inhérente à la CTG dans le cadre de la démarche d'évaluation globale de la collectivité, assurer le contrôle des indicateurs, contribuer à la présentation des bilans et rapports d'activités des actions conventionnées avec la CAF de la Sarthe (CTG, PSU, PSO...)

Profil recherché

Vous êtes capable d'élaborer les documents contractuels et réglementaires de l'établissement (contrat de séjour, règlement intérieur, arrêtés, fonctionnement du conseil de vie social, etc...) et savez mobiliser une équipe autour de l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement.

Vous savez gérer les conflits, les situations difficiles, au niveau du personnel comme au niveau des résidents et des familles.

Vous faites preuve d'écoute active, de diplomatie et d'aisance relationnelle.

Vous avez des capacités d'anticipation, d'adaptation, de communication, d'analyse et de synthèse.

Vous avez une parfaite connaissance sur la réglementation sur les établissements recevant du public, sur les normes de restauration HACCP et sur la protection des personnes majeures vulnérables.

Vous connaissez les règles de comptabilité publique et des marchés publics.

Conditions de travail

- Lieu d'affectation : CCAS
- Temps de travail : temps complet à 37h30 (15 jours de ARTT)
- Télétravail possible
- Rémunération : rémunération statutaire + RIFSEEP + prime annuelle
- Avantages sociaux : Prise en charge à 75% des frais d'abonnements transports
Participation mutuelle et prévoyance
CNAS

Renseignements auprès de : Audrey DELILLE – Directrice Générale Adjointe des Services/ audrey.delille@arnage.fr

Envoi des candidatures (CV + lettre de motivation) à :

Mme Le Maire - MAIRIE D'ARNAGE – Place François Mitterrand 72230 ARNAGE

Courriel : recrutement.arnage@arnage.fr

Date limite de candidature : 11 septembre 2024

Date prévue de recrutement : 14 octobre 2024